

Bonjour mesdames et messieurs,

L'épidémie du Covid-19 nous a conduit à annuler ou reporter certains voyages pour cette période scolaire (février à avril 2020).

Ainsi pour **les voyages définitivement annulés** (Chine, Allemagne et Grenade), nous procédons actuellement au remboursement des sommes encaissées. Les chèques qui n'avaient pas été remis encore à l'encaissement seront rendus aux élèves dès la reprise des cours.

**Pour les voyages reportés** sur l'année scolaire 2020/2021 (Oleiros, Séville, La Grèce et Kent), nous sommes toujours engagés avec les voyagistes. Nous avons formulé des demandes pour un nouveau créneau. Mais aujourd' hui nous n'avons aucune réponse de leur part. Nous savons que nous bénéficions d'un avoir valable 18 mois. Par conséquent, nous conservons donc l'encaissement des familles à titre d'avances. Toutefois, si l'élève quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire, nous procéderons au remboursement des sommes, dès connaissance de la nouvelle affectation.

Mon équipe et moi même, faisons au mieux pour nous conformer aux directives de notre Ministère.

Comptant sur votre compréhension

Cordialement

Pascale DOMENGE

agent comptable et gestionnaire du lycée Cassin